

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

## de votre Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans

### Le 9 avril 2024 à 18 h 30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous à l'Espace patrimonial Félix-Leclerc (1214 chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Qc, G0A 4E0)

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)



Élection par acclamation

3 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 6 février 2024, à 17 h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

CÔTÉ, Fernand

RENAUD, Jean

TURGEON, Marie-Andrée

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: [www.desjardins.com/caisse-iledorleans](http://www.desjardins.com/caisse-iledorleans) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 20 mars 2024

Guy Delisle, secrétaire